

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité–Justice

Ministère des Affaires Economiques et du Développement



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/MOUDOUN/2026
Consultant individuel

Mission d'assistance à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour l'élaboration du Rapport annuel sur les finances locales et de la Note de conjoncture

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de MOUDOUN, publié le 23 octobre 2020.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat « **Mission d'assistance à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour l'élaboration du Rapport annuel sur les finances locales et de la Note de conjoncture** »

2. Description de la mission :

.Objectif général :

La mission a pour objectif général d'appuyer la DGTCP pour l'amélioration de la note de conjoncture en vue de (i) prendre en compte la dimension Régions et (ii) de nouveaux indicateurs de performance

Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de la mission est d'apporter un appui à la DGTCP pour déterminer les aspects à présenter dans la note de conjoncture pour la rendre plus performante et pour produire un rapport annuel plus détaillé sur les Communes et sur les Régions. La note doit être une synthèse exécutive du rapport annuel.

Étendue des services

Les prestations du consultant comprendront, sans s'y limiter :

- Prise de connaissance générale de la note déjà produite et de sa procédure de préparation manuelle ;
- Appréciation de la procédure en vigueur et du contenu de la note et proposition et validation des améliorations à faire en termes d'indicateurs et d'informations à rajouter et en termes de contenu du rapport général annuel ;
- Production d'un rapport de cadrage faisant mention du plan proposé pour le rapport annuel et des recommandations d'améliorations retenues de la note de conjoncture ;
- Animation d'une réunion d'échanges au niveau de la DGTCP pour validation du rapport de cadrage ;
- Appui pour le traitement des données et la production du rapport annuel sur un exercice de référence et sa note de conjoncture correspondante ; et
- Animation d'un atelier de restitution à organiser par la DGTCP.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont joints au présent appel à manifestation d'intérêt.

3. Profil et qualifications requis

Qualifications académiques :

Diplôme minimum Bac +4 en gestion, économie, administration , ou disciplines liées.

Expérience professionnelle :

- ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle générale avec une bonne connaissance des collectivités territoriales (Communes, Régions, Postes comptables, etc.) en Mauritanie et de leur organisation administrative, comptable et financière ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle spécifique en lien avec la gestion financière des collectivités territoriales et leur système de performances ou de suivi-évaluation ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires d'élaboration de rapport sur la performance financière ou de manuel ou guide d'évaluation de la performance, notamment, des collectivités territoriales.
- La connaissance des logiciels de gestion des Communes et Régions constitue un atout très favorable.
- Le consultant devra être familiarisé avec le contexte des communes et collectivités territoriales en Mauritanie et maîtriser le français et l'arabe.

4. La mission sera réalisée à Nouakchott pour une durée estimée à 90 jours de travail effectif (hors délais d'approbation de l'administration) .
5. La CCP/MOUDOUN invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandé.

6. L'évaluation des manifestations d'intérêt sera basée sur les qualifications académiques, l'expérience générale et spécifique du consultant en lien avec la mission.. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :

N°	Critères	Sous-critères	Points max
1	Qualifications académiques Sur 18 Pts	Diplôme Bac+4 ou plus	12
		Diplômes pertinents supplémentaires	6
		Si diplôme inférieur à Bac+4	0
2	Expérience professionnelle générale Sur 20 Pts	≥10 ans en finances publiques ou audit	15
		Autres expériences pertinentes	5
		Si nbr années Exp Gle inférieur à 10	0
3	Expérience professionnelle spécifique Sur 30 Pts	≥5 ans en finances locales	10
		rapports sur la performance financière ou manuel d'évaluation performances CT	20
4	Connaissance des logiciels de gestion des Communes et Régions et du contexte des CT en Mauritanie Sur 22 Pts	Connaissance logiciels gestion comptable	12
		Connaissance du contexte des communes et CT en Mauritanie	10
5	Langues et communication Sur 10 Pts	Maîtrise du français	5
		Maîtrise de l'arabe	5
Total			100

Barème d'éligibilité

- **≥ 70 points** : admissible pour la phase suivante
- **50 – 69 points** : à considérer si peu de candidats disponibles (mois de 5 candidats)
- **< 50 points** : non retenu

Vérification documentaire obligatoire : seules les expériences attestées seront prises en compte

7. La sélection sera conduite conformément aux dispositions des Règlements de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (IPF), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, applicables aux Consultants individuels.
8. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale de juillet 2016 (« Règlements »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.

9. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant leurs demandes d'éclaircissements éventuelles aux adresses ci-dessous..

10. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé;
- les copies des diplômes (Baccalauréat et diplômes académiques)
- Les attestations de travail ou de services faits correspondant aux expériences déclarées;
- Une copie de la pièce d'identité nationale ou document équivalent.

Seules les expériences dûment justifiées par des attestations seront prises en compte.

11. Les manifestations d'intérêt seront déposées à l'adresse : **Ilot Nasser lot n°173 Ksar Ouest, Téléphone : (222) 45 29 06 93** ou envoyées par mail ccp@moudoun.mr avec copie à djigo@moudoun.mr

12. La date limite de remise des manifestations d'intérêt est fixée au. jeudi 9 juillet 2026 à 16 H TU

Le Coordonnateur National du Projet MOUDOUN

Ahmed Taher Khayar



Termes de références (TDR) pour une mission d'assistance à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour l'élaboration du rapport annuel sur les finances locales et de la note de conjoncture

I. Contexte et justification de la mission

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a entrepris un ensemble d'actions pour l'amélioration de la gestion des collectivités territoriales et de leur système d'information comptable.

Dans ce cadre, elle s'est dotée d'un système automatisé performant de gestion de la comptabilité des Communes et de guide de procédures pour les receveurs municipaux (SIGeL).

La DFL de la DGTCP produite annuellement avec beaucoup de difficulté une note annuelle de conjoncture sur les finances locale en Mauritanie uniquement sur les Communes qui s'articule autour des points suivants :

Sommaire :

- Finances locales dans l'ensemble des finances publiques en Mauritanie
- Focus sur la Direction des Finances Locales
- Structure des recettes de fonctionnement
- Recettes de fonctionnement
- Recettes propres
- Recettes fiscales
- Recettes non-fiscales
- Transferts de fonctionnement
- Structure des dépenses de fonctionnement
- Charges de personnel
- Subventions et cotisations Versées
- Tableau de quelques ratios
- Financement de l'investissement
- Evolution de l'équilibre financier
- Informations diverses

Pour la production de ladite note, la DFL effectue des collectes et des saisies complémentaires à SIGEL avant de procéder à des analyses et interprétations des informations pour produire la note.

La note ne prend pas en considération les données des Régions.

Afin de rendre la tâche de la Direction des Finances Locales (DFL) plus simple et en vue d'améliorer la note de conjoncture et le Rapport sur les finances locales, la DGTCP envisage d'améliorer la procédure de la production du rapport annuel et de la note de conjoncture synthétique et leur vulgarisation.

C'est dans ce cadre qu'un consultant individuel sera recruté, sur la base des présents termes de référence, pour apporter l'assistance à la Direction des Finances Locales de la DGTCP pour le besoin de mise en place d'une procédure de production d'un rapport annuel et d'une nouvelle note de conjoncture sur les finances locales en Mauritanie.

II. Objectif de la mission

La mission objet des présents TDR a pour objectif général d'appuyer la DGTCP pour l'amélioration de la note de conjoncture en vue de (i) prendre en compte la dimension Régions et (ii) de nouveaux indicateurs de performance.

L'objectif spécifique de la mission est d'apporter un appui à la DGTCP pour déterminer les aspects à présenter dans la note de conjoncture pour la rendre plus performante et pour produire un rapport annuel plus détaillé sur les Communes et sur les Régions. La note doit être une synthèse exécutive du rapport annuel.

III. Consistance de la mission

La mission sera réalisée comme suit :

- Prise de connaissance générale de la note déjà produite et de sa procédure de préparation manuelle ;
- Appréciation de la procédure en vigueur et du contenu de la note et proposition et validation des améliorations à faire en termes d'indicateurs et d'information à rajouter et en termes de contenu du rapport général annuel ;
- Production d'un rapport de cadrage faisant mention du plan proposé pour le rapport annuel et des recommandations d'amélioration retenues de la note de conjoncture ;
- Animation d'une réunion d'échange au niveau de la DGTCP pour validation du rapport de cadrage ;
- Appui pour le traitement des données et la production du rapport annuel sur un exercice de référence et sa note de conjoncture correspondante ; et
- Animation d'un atelier de restitution à organiser par la DGTCP.

Au terme de l'atelier, le consultant rédigera une note sur les spécifications techniques du module statistique du logiciel SIGeL pour les besoins de production du rapport et de la note de conjoncture.

IV. Durée la mission et calendrier

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission, hors délais d'approbation de l'administration, est estimée à 90 jours de travail ; soit un temps d'effort de 3 hommes/mois.

La mission sera réalisée à Nouakchott.

Le consultant devra démarrer la mission au plus tard une semaine après la notification du contrat.

V. Documents à produire par le Consultant

Le consultant aura à fournir :

- (i) Un rapport de cadrage vingt (20) jours après le démarrage de la mission ;
- (ii) Un rapport annuel et la note de conjoncture sur les finances locales cinquante (50) jours après le démarrage de la mission ;
- (iii) Une note sur les spécifications techniques quatre-vingt-dix (90) jours après le démarrage de la mission.

Chaque document doit être livré en version papier et en version électronique en format Word. Ils seront produits en version provisoire et finale intégrant l'ensemble des recommandations formulées par la DGTCP.

VI. Qualification du consultant

Les prestations demandées seront assurées par un consultant individuel dont les qualifications sont les suivantes :

- titulaire au moins d'un diplôme de bac+4 en gestion, économie, administration ou toute autre discipline liée ;
- ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle générale avec une bonne connaissance des collectivités territoriales (Communes, Régions, Postes comptables, etc.) en Mauritanie et de leur organisation administrative, comptable et financière ;
- ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle spécifique en lien avec la gestion financière des collectivités territoriales et leur système de performances ou de suivi-évaluation ;
- ayant réalisé au moins deux (2) mission similaire d'élaboration de rapport sur la performance financière ou de manuel ou guide d'évaluation de la performance, notamment, des collectivités territoriales.

La connaissance des logiciels de gestion des Communes et Régions par les Receveurs municipaux et Comptable constitue un atout très favorable.

Le consultant devra être familiarisé avec le contexte des communes et collectivités territoriales en Mauritanie et maîtriser le français et l'arabe.

VII. Intrants à fournir par le Client

La mission sera réalisée sous le pilotage de la DFL de la DGTCP et en conséquent, le consultant sera recruté et mis à la disposition du bénéficiaire pour l'accomplissement de la mission.

La DFL remettra dans ce cadre au consultant les documents disponibles et lui facilitera la réalisation de sa mission. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la DFL. Il ne sera pas responsable de la production du rapport annuel et de la Note de conjoncture mais viendra en appui à la Direction.